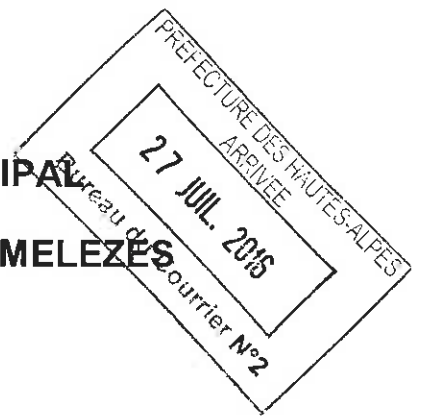


DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES



\*\*\*\*\*

Séance du 21 juillet 2016

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b> Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 7	Date de la convocation 12.07.2016 Date d'affichage de la présente délibération 21.07.2016
Numéro de délibération : 35-2016	

Le vingt et un juillet deux mille seize à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

**Présents :** - M. MARTINEZ Gérald - M. ALLEMAND Philippe - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. MICHEL Jean-François - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine

**Absents :** - M. BLONDEAU Emmanuel - M. CHRISTINY Antoine- Mme MAUPETIT Audrey (a donné procuration à Jean-François MICHEL) - M. VINCENT Théo

Le Conseil Municipal a désigné Madame SALSANO Martine pour assurer les fonctions de secrétaire.

**Objet : Points supplémentaires à l'ordre du jour**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Subventions octroyées aux divers organismes et associations pour l'année 2016 (suite)
- Réalisation d'un film pour promouvoir les 50 ans de la station en 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal délibère et décide, à l'unanimité de ses membres présents :

- **d'approuver** les modifications à l'ordre du jour.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme

*Le Maire,*  
**Gérald MARTINEZ**



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le .....  
et publication ou notification du .....

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES



\*\*\*\*\*  
Séance du 21 juillet 2016

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b> Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 7	Date de la convocation 12.07.2016 Date d'affichage de la présente délibération 21.07.2016
Numéro de délibération : 36-2016	

Le vingt et un juillet deux mille seize à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

**Présents :** - M. MARTINEZ Gérald - M. ALLEMAND Philippe - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. MICHEL Jean-François - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine

**Absents :** - M. BLONDEAU Emmanuel - M. CHRISTINY Antoine- Mme MAUPETIT Audrey (a donné procuration à Jean-François MICHEL) - M. VINCENT Théo

Le Conseil Municipal a désigné Madame SALSANO Martine pour assurer les fonctions de secrétaire.

**Objet :** Liste des subventions octroyées aux divers organismes et associations : Année 2016 (suite)

Sur proposition de son Président et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant des subventions octroyées aux divers organismes et associations qui en ont fait la demande au titre de l'année 2016, les crédits nécessaires étant inscrits au compte 6574 du budget primitif :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION VOTEE EN 2016 €
ASSOCIATION DES COMMERCANTS	150.00 €
Sous-total	
TOTAL délibération du 31/05/16+22/06/16	14 390.00 €
TOTAL Général	14 540.00 €

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,  
Gérald MARTINEZ



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le.....  
et publication ou notification du.....



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

\*\*\*\*\*

Séance du 21 juillet 2016

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b> Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 7	Date de la convocation 12.07.2016 Date d'affichage de la présente délibération 21.07.2016
Numéro de délibération : 37-2016	

Le vingt et un juillet deux mille seize à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

**Présents** : - M. MARTINEZ Gérald - M. ALLEMAND Philippe - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. MICHEL Jean-François - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine

**Absents** : - M. BLONDEAU Emmanuel - M. CHRISTINY Antoine- Mme MAUPETIT Audrey (a donné procuration à Jean-François MICHEL) - M. VINCENT Théo

Le Conseil Municipal a désigné Madame SALSANO Martine pour assurer les fonctions de secrétaire.

**Objet : Financements de l'espace public devant les commerces : demande de subvention au titre du FRAT 2016**

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux d'aménagement de l'esplanade et de l'espace public devant les commerces et indique que par délibération n°32 du 31 mai 2016, le Conseil Municipal a demandé une aide financière auprès de la Région PACA au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) pour les travaux d'aménagement de l'espace public. Une demande d'aide auprès du Conseil Départemental a également été demandée le même jour par délibération n°33 du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire fait part d'un courriel de la région reçu le 5 juillet dernier et indiquant que la loi NOTRe ne permet plus les financements croisés Département/Région et qu'il convient donc de redélibérer.

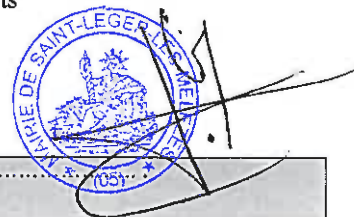
Monsieur le Maire propose donc d'annuler la délibération n°32 du 31 mai 2016 et de demander des aides financières pour l'aménagement de l'espace public devant les commerces uniquement auprès du Conseil Régional au titre du FRAT et de l'Etat au titre de la DETR

**Sur la proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'annuler la délibération n°32 du 31 mai 2016 ayant pour objet « Travaux d'aménagement de l'espace public devant les commerces - Demande de subvention au titre du FRAT 2016 ».
- **DEMANDE** du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) l'octroi d'une subvention correspondant à 30 % maximum du coût hors taxe du projet (plafond de 200 000 €) ; les travaux d'aménagement de l'espace public devant les commerces, étant estimés à 368 000.00 € H.T.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,  
Gérald MARTINEZ



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le .....  
et publication ou notification du .....

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES



\*\*\*\*\*

Séance du 21 juillet 2016

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b> Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 7	Date de la convocation 12.07.2016 Date d'affichage de la présente délibération 21.07.2016
Numéro de délibération : 38-2016	

Le vingt et un juillet deux mille seize à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

**Présents** : - M. MARTINEZ Gérald - M. ALLEMAND Philippe - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. MICHEL Jean-François - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine

**Absents** : - M. BLONDEAU Emmanuel - M. CHRISTINY Antoine- Mme MAUPETIT Audrey (a donné procuration à Jean-François MICHEL) - M. VINCENT Théo

Le Conseil Municipal a désigné Madame SALSANO Martine pour assurer les fonctions de secrétaire.

**Objet** : Avenant n°7 au bail à usage professionnel pour le local du Rez-de-chaussée de l'ancienne école de ST LEGER LES MELEZES / Infirmières

Monsieur le Maire signale qu'une des infirmières, Mme GANGUET Hélène, ayant contracté le bail pour la location du Rez-de-chaussée de l'ancienne école de ST LEGER LES MELEZES est partie et est remplacée par Mme PARMENTIER Caroline.

Monsieur le Maire rappelle que l'avenant n'est passé que pour ôter au contrat le nom de la colocataire partante Mme GANGUET Hélène et pour rajouter le nom de la colocataire entrante Mme PARMENTIER Caroline sans qu'il soit besoin de modifier le reste du bail.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** l'exposé,
- **Autorise** le Maire à signer l'avenant N°7 avec Mme MARTIN Sandra, Mme PAULIN Edith et Mme PARMENTIER Caroline nouvelles colocataires.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,  
Gérald MARTINEZ



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le .....  
et publication ou notification du .....